



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Lot

ANNEXE I

Calendrier des opérations de gestion du mouvement interdépartemental des enseignants du 1er degré

Rentrée scolaire 2022

DATES	OPERATIONS
Du 4 novembre 2021 au 30 novembre 2021	Ouverture de la cellule info-mobilité 1 ^{er} degré de 9h30 à 19 h (tél : 01 55 55 44 44)
Mardi 9 novembre 2021 à 12h00 (heure Métropole)	Ouverture des inscriptions au mouvement interdépartemental dans SIAM1 SIAM1 est accessible par internet via I-Prof
Mardi 30 novembre 2021 à 12h00 (heure métropole)	Clôture des inscriptions pour les candidats dans l'application SIAM1 Fermeture de la cellule info-mobilité
A compter du mercredi 1 ^{er} décembre 2021	Envoi des confirmations de candidatures dans la <u>boîte aux lettres I-Prof</u> du candidat par les services départementaux
Mercredi 8 décembre 2021 au plus tard	<u>Date limite de retour des confirmations</u> de demande de changement de département avec pièces justificatives jointes aux directions des services départementaux de l'éducation nationale (cachet de la Poste faisant foi).  Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide la participation du candidat.
Mardi 18 janvier 2022	Date limite de réception par les services des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale.  Aucune demande ne doit être envoyée à l'administration centrale. Contrôles et mises à jour des demandes de mutation dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale : <ul style="list-style-type: none">- Vérification des vœux et des barèmes avec les pièces justificatives (éventuellement modification du barème de l'enseignant en fonction des pièces reçues par les gestionnaires).

Mercredi 19 janvier 2022	Affichage des <u>barèmes initiaux</u> dans SIAM par les DSDEN
Du mercredi 19 janvier au mercredi 2 février 2022	Phase de sécurisation et de correction des barèmes par les DSDEN, sur sollicitation des enseignants concernés
Lundi 7 février 2022	Affichage des <u>barème définitifs</u> arrêtés par les IA-DASEN dans SIAM. Ils ne sont plus susceptibles d'appel
Jeudi 10 février 2022	Date limite de réception par les DSDEN des demandes d'annulation de participation au mouvement interdépartemental
Mardi 1er mars 2022	Transmission individuelle des résultats aux participants
	 <p>A l'issue des résultats, participation obligatoire aux mouvements départementaux des candidats qui auront obtenu leur mutation</p>